



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'enfance

Question écrite n° 86895

Texte de la question

M. Thierry Lazaro attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de la ville, de la jeunesse et des sports, chargée de la politique de la ville sur le rapport du Défenseur des droits au Comité des droits de l'enfant des Nations unies, rendu public le 27 février 2015. Le Défenseur des droits souhaite que la France prenne les dispositions nécessaires pour placer de manière effective les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant au cœur des politiques publiques et pour garantir la mise en application concrète pour tous de la Convention internationale des droits de l'enfant. Aussi, il souhaite connaître son avis sur la recommandation du Défenseur des droits visant à procéder à l'évaluation des dispositifs éducatifs dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86895

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : Politique de la ville

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 août 2015](#), page 6090

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)